

Roberte Gadois (1628-1716), une femme remarquable

Robert Emery Prud'homme

Volume 26, Number 1-2, 2020

Histoire des femmes : de tous temps pionnières

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/94337ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Prud'homme, R. E. (2020). Roberte Gadois (1628-1716), une femme remarquable. *Histoire Québec*, 26(1-2), 21–23.

Roberte Gadois (1628-1716), une femme remarquable

par Robert Emery Prud'homme

Robert Emery Prud'homme est professeur émérite à l'Université de Montréal à la suite d'une carrière de professeur et de chercheur dans le domaine de la chimie. À la retraite, il a pu intensifier ses travaux en histoire et en généalogie. Il est membre de la Société royale du Canada depuis 2008 et a été nommé Chevalier de l'Ordre national du Québec en 2019.

Les archives et périodiques historiques, tel *Histoire Québec*, regorgent d'illustrations de la vie et des faits d'armes de pionniers de la Nouvelle-France. Il y a peu d'exemples, cependant, de femmes, lesquelles ont joué un rôle plus obscur mais tout aussi important.

Or, l'apport de Roberte Gadois à notre histoire mérite d'être rappelé. Elle est née à Igé, dans la vieille province de Perche, le 15 septembre 1628¹; ce village fait maintenant partie de la Normandie (sud-est). Cette petite province a fourni un contingent exceptionnel de colons, particulièrement à Montréal. Citons Jean Descarries² (ou Décary), également originaire d'Igé, Robert Giffard de Tourouvre, et Jean Juchereau de La Ferté-Vidame, ces deux derniers s'installant à Québec. Un quatrième, fort connu à Trois-Rivières, est Pierre Boucher, originaire de Mortagne-en-Perche.

Avec ses père et mère, Pierre Gadois et Louise Mauger, et son frère Pierre, alors âgé de 6 ans, Roberte Gadois immigre en Nouvelle-France en 1636, la famille s'installant à Sillery, à côté de Québec. Le couple aura quatre autres enfants de 1636 à 1641. La sœur de Pierre Gadois, Françoise, rejoint son frère en 1641 avec son époux, Nicolas Godé³, et leurs quatre enfants, une autre famille de Percherons. Une plaque, apposée en 2014, dans l'église Saint-Martin d'Igé, rappelle le lien entre Igé et la Nouvelle-France car, en plus de Pierre Gadois et de Nicolas Godé, Jacques Beauvais, Eloï Jarry, Jean Leduc, Jean Lenormand et Gilles Trottier, des patronymes fort communs au Québec, y sont mentionnés.

La famille Gadois s'installe à Montréal en 1647, suivant l'exemple de la famille Godé qui y était venue dès 1642. Monsieur de Maisonneuve semble avoir eu une haute opinion de Pierre Gadois puisqu'il lui octroie, le 4 janvier 1648, la première concession de terre de l'Île de Montréal, une terre de 40 arpents. Cet événement est évoqué dans le Vieux-Montréal par une borne apposée en 1992, dans le cadre du 350^e anniversaire de la fondation de la ville, sur la place d'Youville. Elle marque non seulement l'emplacement de la première concession, mais aussi le point de départ du terrier de Montréal qui a conduit à l'orientation nord-ouest des rues de la ville. Cette première concession était située entre les rues Saint-Paul et Notre-Dame, d'une part, et les rues Saint-Pierre et McGill (alors appelée Augustine), d'autre part.

Le 22 mai 1644, Roberte Gadois se marie une première fois à Québec avec César Léger; elle n'a que 15 ans mais, à l'époque, avec le déséquilibre hommes-femmes dans la colonie, le mariage précoce des filles n'était pas inhabituel; il était même encouragé par les autorités. Or, ce mariage s'est révélé un échec et a été dissous le 2 mai 1648 sans qu'il y ait eu de descendance. Une quittance du contrat de mariage « *générale et respective de part et d'autre* » a été signée par César Léger et l'annulation du mariage par Jean de Quen et Jérôme Lalemant. La dissolution d'un mariage était une affaire inhabituelle, mais on ne connaît pas la raison précise de ce cas, peut-être l'infertilité (ou l'impuissance) de l'époux⁴.

Cette première expérience matrimoniale n'a pas découragé Roberte Gadois, qui se remarie, le 30 novembre 1650, un dimanche, avec Louis Prud'homme, originaire de Pomponne en Île-de-France; les bans sont publiés aux Vêpres, ce qui était inhabituel, exigeant une dispense de l'évêque. Le mariage est célébré à Montréal, devant l'officiant Claude Pijart. Elle avait 22 ans et le fiancé 42 ans. Une note (en latin) au bas de l'extrait de mariage de l'église Notre-Dame mentionne, en sept lignes, que la dispense au mariage a bel et bien été accordée à la dulcinée. On peut supposer qu'elle a vécu à Montréal à partir de son premier mariage, puisque César Léger y demeurerait en 1642-43, d'autant plus que sa famille s'y trouvait depuis 1648.



Plaque apposée dans l'Église St-Martin D'Igé.



Plaque apposée dans le Vieux-Montréal pour souligner la concession d'une première terre en 1648 à Pierre Gadoys.

Dans le contrat de mariage du 22 octobre 1650, qu'ont signé comme témoins Jeanne Mance, Monsieur de Maisonneuve, Lambert Closse et Charles d'Ailleboust, non seulement les fiancés « *se sont promis et promettent de s'épouser en face de notre mère Saint-Église, le plus tôt que faire se pourra suivant les cérémonies accoutumées* », ce qui sera fait huit jours plus tard, mais ils affirment aussi, de façon assez peu juridique, qu'ils veulent s'épouser : « *pour la bonne amitié qu'ils ont entre eux* » (notaire, ou tabellion, Jean de Saint-Père). N'est-ce pas charmant? On aimerait que les notaires d'aujourd'hui s'inspirent de leurs prédécesseurs.

A son mariage, Roberte Gadoys apporte « *la dot suivante : 500 livres, un licth de plumes, un traversin, cinquante aulnes de toile, une vache avecq son veau, six plats, six assiettes, et un pot destain* » – contrat déjà cité. Il est aussi spécifié que ces biens seront livrés le lendemain « *dudict mariage* »; on n'est jamais trop prudent! D'autre part, le fiancé assure à sa promise un douaire de 700 livres, c'est-à-dire « *une donation... par contrat de mariage « in pretium difloratae virginatis en rente ou en héritage assignez* », *donation dont elle jouira après la mort de son époux, sous forme d'usufruit, la propriété appartenant aux enfants* ». A cette époque, à Montréal, un douaire de 700 livres était assez considérable (de même qu'une dot de 500 livres)⁵. Les sommes relevées par Trudel pour les mariages de cette décennie à Montréal varient de 300 à 1000 livres, à l'exception de Lambert Closse qui a promis 1500 livres⁶ à sa future. Louis Prud'homme sait signer, mais Roberte Gadoys « *declare ne scavoir escryre ny signer* » (et son père, témoin, signe Gadoys). Il faut ici noter qu'environ le tiers des arrivants à Montréal, avant 1680, savaient écrire leur nom, un peu plus que l'ensemble des immigrants

en Nouvelle-France⁷. Cette moyenne est légèrement plus élevée pour les hommes que pour les femmes, et plus élevée pour ceux provenant de la région parisienne que des provinces.

Ce deuxième mariage de Dame Gadoys est couronné de succès avec sept enfants, tous vivants, et ne prit fin qu'à la mort de son époux en 1671; ses enfants avaient alors entre 4 et 19 ans. Via son fils aîné, François-Xavier, souvent appelé plus simplement François, environ la moitié des Prud'homme du Québec sont ses descendants⁸, car ses deux autres fils n'eurent pas de descendance Prud'homme.

Roberte Gadoys avait une forte constitution puisqu'elle a contracté le 21 janvier 1673, à l'âge de 45 ans, dix de plus que son nouvel époux, un troisième mariage avec Pierre Verrier, dit Lasolaye, charpentier de métier, venu en Nouvelle-France avec le régiment de Carignan-Salières.

Il semble, suivant les archives, qu'elle avait une langue bien pendue. En effet, selon Dechêne⁹, elle accuse en 1676 une nouvelle venue « *d'avoir eu la fleur de lys en France* », c'est-à-dire d'avoir été marquée au fer rouge d'une fleur de lys (habituellement sur l'épaule), ce qui supposait que la fille en question avait été reconnue coupable de mauvaises mœurs et condamnée au marquage. L'inspection de l'accusée par un chirurgien, ordonnée par le Tribunal, se révèle cependant négative de telle sorte que Roberte Gadoys a été condamnée pour calomnie le 28 septembre 1676 « *aux réparations et à 20 livres d'amende* ». Nous ne savons pas ce qu'ont pu être les « réparations ».

Dans le même ordre d'idées, elle signe, le 11 avril 1683, un acte de donation à son fils François-Xavier, mais assène, par la même occasion, un coup de griffe à son mari, toujours vivant, puisque « *...pour subvenir à la nécessité de sa famille, n'ayant aucun soulagement de Pierre Verrier son second mari¹⁰, reconnaît que son fils François Prud'homme, ..., lui a fourni pour les nécessités de sa famille la somme de trois cents livres en marchandises comme toile, souliers, habits, sel, argent monnayé et autres besoins...* » (notaire Mauque).

Le lendemain, soit le 12 avril, elle revient à la charge dans un contrat de cession de forêt au même François-Xavier, faisant écrire au notaire Mauque : « *... Roberte Gadoys... déclare avoir été abandonné de tous autres et singulièrement du Sieur de Lasolaye, son mary en secondes noces, qui ne prend aucun soin de sa dite famille mais au contraire leur est plustost à charge* ». De toute évidence, les choses ne vont pas bien dans le ménage! D'ailleurs, plus tard, le 3 janvier 1695, dans un autre contrat de vente à son fils François-Xavier, le notaire Adhemar écrit « *Roberte Gadoys... à présent femme séparée de Pierre Verrier Lasollay* ». Si les annulations de mariage n'étaient pas fréquentes à l'époque, les séparations ne l'étaient pas non plus : Roberte Gadoys a connu l'une et l'autre! Quelle femme!

Roberte Gadois ne semble pas avoir été la seule à se plaindre du Sieur de Lasolaye puisque le notaire Adhémair fait mention, le 28 octobre 1697, d'une sentence... le condamnant à payer ses redevances seigneuriales sur sa terre n° 616 au cadastre de Montréal, sentence collationnée le 4 juin 1700.

Roberte Gadois est décédée, douze ans après la mort de son troisième époux, en 1716, à l'âge de 88 ans; la vie difficile du temps, incluant ses aventures matrimoniales, ne semble pas avoir déteint sur sa forte constitution. D'ailleurs, elle avait de qui tenir puisque sa mère, Louise Mauger, a vécu jusqu'à l'âge de 92 ans (décédée en mars 1690 à Montréal). Si le père de Roberte Gadois est honoré par la borne apposée à place d'Youville, sa mère l'est également par un monument, intitulé *La Fermière*, installé en face du marché Maisonneuve¹¹, à l'angle des rues Ontario et Morgan à Montréal. Cette sculpture-fontaine imposante a été réalisée en 1915 par Alfred Laliberté (1877-1953), l'un des plus fameux sculpteurs du Québec. Le nom de Louise Mauger n'apparaît pas sur ce monument, mais le site « Art Public » de la Ville de Montréal¹² l'y associe explicitement. Elle y apparaît, coiffée d'un chapeau de paille, tenant sur sa hanche un panier de victuailles. La fontaine est formée d'un socle de forme hexagonale sur lequel sont posés quatre bronzes représentant des garçons nus avec un mouton, un veau et un dindon.



Monument intitulé *La Fermière* dans Hochelaga-Maisonneuve

Si nous connaissons bien l'apport des pionniers de Montréal, Roberte Gadois et Louise Mauger rappellent à notre souvenir celui de leurs compagnes.

NOTES

- 1 Certains auteurs rapportent sa naissance en 1621 ou 1622.
- 2 C'est l'ancêtre dont les descendants ont possédé les terres qui constituent à présent, en partie, le boulevard Décarie.
- 3 Plusieurs aiment rappeler qu'Hillary Clinton est un des nombreux descendants de ce couple – voir Marcel Fournier pour le détail : FOURNIER, Marcel, *Les premiers Montréalais, 1642-43, Les origines de Montréal*, Société de recherche historique Archiv-histo Inc., Montréal 2013.
- 4 De façon assez incompréhensible, César Léger se remarie le 26 août 1647, à Sillery, avec Marguerite Bénard, avant la dissolution de son mariage antérieur. Le couple n'eut pas d'enfant et il semble que Léger soit décédé à Sillery à l'été 1651. Suivant les coutumes de l'époque, Dame Bénard se remarie dès l'année suivante.
- 5 Lanctôt a tenté d'estimer la valeur de la monnaie à cette époque. Dans son ouvrage de 1966 (LANCTÔT, Gustave, *Montréal sous Maisonneuve, 1642-1665*, Beauchemin, Montréal, 1966), il écrit que 500 livres correspondent aujourd'hui à « près de mille dollars. Un tel montant permettait au colon de l'époque de se bâtir une maison, avec les meubles nécessaires et les instruments propres à la culture. » Plus loin, il ajoute « qu'une bonne vache s'achetait pour 120 livres, un bœuf pour 200 et une truie pour 36 livres seulement. Le maçon, le charpentier et le menuisier touchaient 40 sous par jour et le simple travailleur, 30. Un domestique recevait de 90 à 130 livres par an... »
- 6 TRUDEL, Marcel, *La formation d'une société 1642-1663*, Fides, Montréal 1976.
- 7 LANDRY, Yves, *Pour le Christ et le Roi – La vie au temps des premiers Montréalais*, Éditions Libre Expression, Montréal 1992.
- 8 Les autres Prud'homme du Québec proviennent d'une deuxième lignée, due à Jean Prud'homme, un Breton, arrivé au pays vers 1706, laquelle a essaimé à partir de Saint-Sulpice, principalement en Lanaudière.
- 9 DECHÊNE, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Montréal et Paris, Plon, 1974.
- 10 C'est nous qui soulignons. Notons que Pierre Verrier était son troisième et non pas son deuxième mari, puisqu'elle avait d'abord marié César Léger, même si ce mariage a été par la suite annulé.
- 11 Il s'agit du bâtiment de 1914; l'actuel marché public Maisonneuve est situé juste à côté.
- 12 La même référence se trouve sur Wikipedia dans l'article consacré à *La Fermière*.